

A S<sup>t</sup> Just le 7 octobre 2022.

## Déclaration au CS2E Du 7 octobre 2022.

Monsieur le Président du **CS2E**, depuis le début de la semaine, votre encadrement enchaîne les conneries. Enfin depuis le début de la semaine oui, mais de quelle année, les élu.es **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** ne savent même plus. Nous vous avons écrit car il y avait un non-respect du droit des salarié.es et plus précisément que l'article L.3121-47 du code du travail.

Après un échange téléphonique, vous avez accordé une contrepartie, à savoir le maintien des paniers de nuit. Certes ce n'est pas un cadeau que vous faites mais bien un juste retour aux salarié.es qui prennent en pleine face la cupidité de certains de nos dirigeants. Et ce n'est pas le fantôme qui nous sert de directeur de cluster qui va améliorer les choses. Il nous coûte bien cher par rapport à ce qu'il nous rapporte.

Pourtant, force est de constater que la machine s'est emballée et nous sommes là en **CS2E** extraordinaire. Pourquoi en sommes-nous arrivés là, vous êtes-vous posé la question Monsieur le Président. Les élu.es **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** ont des éléments de réponses.

Déjà la façon d'agir de certains encadrants, pour rappel, le responsable transformation a exigé d'un salarié qu'il change d'équipe, ce dernier ayant refusé car averti le jeudi pour le lundi, il lui a été répondu « si tu ne veux pas travailler, reste chez toi ». Ce même Monsieur qui se cache pour piéger les salarié.es. S'il n'y a rien de mieux à faire, il peut toujours venir faire le sol dans les locaux sociaux, cela l'occupera sainement.

Lors du **CS2E** du 26 septembre au point 18, la question suivante a été posée : le **CS2E** vous rappelle que dans les fiches de poste il n'est écrit nulle part qu'un sous-conducteur doit remplacer le conducteur lors de son absence dans ce cas,

le fait de menacer les salariés qui refuseraient de conduire peut s'apparenter à du harcèlement moral, qu'en pensez-vous ? le directeur des opérations veut savoir qui a fait cela car ce n'est pas acceptable. Et bien vous avez la mémoire courte, car c'est vous qui avez agi ainsi !

La dernière en date, à l'expédition où le responsable veut imposer aux salarié.es du chargement de faire du 3X8 sans pour autant informer le **CS2E**, et s'il n'y a pas de volontaire il y aura un tirage au sort ! mais pour qui se prend ce monsieur ? mieux encore, il interdit aux intérimaires d'aider certains salarié.es à la bande, faut qu'ils en chient !

Et que dire du clash qu'il y a eu à l'ADV où ce chère SUPPLY CHAIN a préféré rester planqué dans son bureau. Sa raison d'être chez DS Smith, foutre le bordel et se cacher quand ça part en sucette. Car il est bien responsable du conflit qu'il y a eu.

Pour finir, la note « BRC » affichée sur la salle de pause qui dénuée de toute intelligence dans sa réaction.

Mais comment voulez-vous avoir un dialogue social constructif avec des personnes pareilles dans l'encadrement, mais quand allez-vous enfin vous décider à faire le ménage et à vous entourer de personnes compétentes sociables et soucieuses de notre si beau site, le plus beau d'Europe ! Sociable, faut-il que la **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** en donne la définition aux RH ? Il y a urgence, vos salarié.es sont au bout du rouleau. Lors du dernier **CS2E** une enquête RPS a été voté, le directeur des opérations a dit que s'il était le problème il partirait, qu'attend-il ? Et surtout, qu'il embarque toute sa clique !

Qu'il ne tarde pas trop car les salarié.es sont remonté.es !

**Les élu.es CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just.**